



Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035280

HAL Id: hceres-02035280

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035280>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015208
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : SCIENCES POUR L'INGENIEUR

Appréciation générale :

La mention Sciences pour l'ingénieur de l'ULCO forme aux différents métiers et poursuite d'études autour des métiers de l'ingénieur dans un cadre régional structuré et attractif.

Elle repose sur un socle commun local mutualisant les enseignements de L1 avec les autres mentions du domaine Sciences et technologies permettant d'envisager des passerelles évidentes avec d'autres disciplines des sciences fondamentales (Mathématiques, Physique et Chimie, Biologie, Informatique).

Dès la deuxième année, la structuration de la mention autour d'un parcours régional de licence, concerté dans la logique du PRES régional sur le thème du génie civil, offre des possibilités d'orientation dans un dispositif régional (master, L3 professionnel) tout à fait pertinent.

La volonté de regroupement en une seule mention des différents parcours des Sciences de l'ingénieur (GCMI, MI, E4I) permet de mutualiser des efforts tant sur le plan de la formation et de l'accompagnement que dans le domaine de la professionnalisation et de l'insertion. Les dispositifs affichés de suivi de l'étudiant et de mise en place de structures professionnalisantes, autour d'une équipe pédagogique structurée et pluridisciplinaire, paraissent optimaux bien que, pour l'heure, on ne puisse mesurer avec suffisamment de recul la pertinence des mesures.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Mutualisation des efforts d'encadrement et de professionnalisation des enseignements de Sciences pour l'ingénieur au sein de l'ULCO. |
| 2- | Lisibilité de la mention sur le plan local (ULCO) et régional (parcours régional « Génie civil »). |
| 3- | Importance des liens avec des structures professionnalisantes (L3 professionnel, stage). |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | Manque de recul et de détails sur l'insertion et le devenir des étudiants. |
| 2- | Manque de recul sur la pertinence des structures d'encadrement. |
| 3- | |

Recommandations :

Il serait dans le futur nécessaire d'évaluer les dispositifs, encore récents ou à venir, mis en place dans le cadre de la réussite en Licence.
Une poursuite dans l'effort d'analyse de l'insertion professionnelle et de suivi des étudiants en sortie de la licence avec l'appui de l'ODESSE (Observatoire du devenir de l'étudiant et du suivi statistique de l'étudiant) est souhaitable. Il serait opportun d'apporter plus de précisions sur les entrées dans les différents masters locaux, régionaux ou nationaux, sur les réorientations ou sur les insertions professionnelles.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.